

# FORMULE PARTENARIAT HEBERGEURS :

HOTELS CHAMBRES D'HÔTES CAMPINGS VILLAGE VACANCES VILLAGE DE CHALETS

→ Les tarifs proposés résultent d'une harmonisation départementale

	Montant fixe	Montant variable	Catégorie de confort
Hôtels	75 €	2 € / chambre	non classés ou 1 étoile
		4 € / chambre	2 étoiles
		6 € / chambre	3 étoiles
		8 € / chambre	4 étoiles

	Montant fixe	Montant variable/ emplacements nus	Montant variable par HLL, chalet, MH	Catégorie de confort
Campings	80 €	0,5 €	5 €	non classés / 1 étoile
		0,6 €	6 €	2 étoiles
		0,7 €	7 €	3 étoiles
		0,8 €	8 €	4 étoiles

	Montant fixe	Montant variable
Gîtes de groupe	65 €	1 € / pers + 0,5 € / couvert (si ½ pension)
Village Vacances	95 €	0,5€ / pers
Résidence de Tourisme	95 €	1 € / pers
Village de chalets		35 € / chalet
Chambres d'hôtes sans table d'hôtes	95 €	5 € / chambre
Chambres d'hôtes avec table d'hôtes	120 €	5 € / chambre

**Attention : majoration de 20 € pour les hébergements hors Châtaigneraie**



Dégressivité appliquée sur tous les montants fixes pour les propriétaires ayant plusieurs structures :  
 2ème structure : réduction de 43 % de la cotisation fixe de la 1ère structure  
 3ème et suivante : réduction de 50 % de la cotisation fixe